

L'HebdO, 27 janvier 2016

CAMILLE MIALOT :
MALADROÏT OU MANIPULATEUR ?

VOCAT DU QUARTIER DES CARMES SE REBIFÈ

ors que l'on venait d'assister le 11 janvier dernier à la fin de plus de six ans de procédure juridique autour du projet de rénovation du quartier des Carmes, l'avocat Camille Mialot, qui a porté plusieurs dossiers devant les diverses juridictions, a jeté le trouble au cœur de cette concorde municipale assez inhabituelle. Manipulation ? Frustration ? Initiative d'explications. **PHILIPPE HOFF**

es Orléanais ont vécu, lundi 11 janvier, une journée assez exceptionnelle. Alors que le projet de rénovation des Carmes était devenu un feuilleton sans avec pour principale victime les habitants du quartier, une conférence presse, précédant une présentation conseil municipal, annonçait que des les parties prenantes avaient un terrain d'entente sur la d'un nouveau projet préservant - c'était le cœur du combat des habitants - la grande majorité des bâtiments et donc du patrimoine bâti. Le soir-même, après opposition et majorité eurent salué le sort par le haut et le début ment des travaux, une réunion de quartier réunissait les habitants venus nombreux pour entendre la bonne nouvelle et saluer l'évolution positive dossier.

prise quand le lendemain, mardi 15 janvier, alors que nous allions lancer l'impression votre hebdomadaire quand dans les grandes larges pages, Camille Mialot nous conviait à une conférence de presse arguant : « ce qu'il avait entendu à la fin publique, organisée lundi soir, correspondait pas à la réalité », tant d'un avocat qui, durant plus de six ans, a été au cœur de la bataille juridique, cette seule invitation suffisait à nous faire écrire quelques lignes pour adresser nos félicitations d'un possible dénouement.

« EST UNE SUPERCHERIE TALE »

riant, dans les heures qui suivirent, ne venait égarer en panel schéma, après avant de la part de la Société de la Protection des Patrimoines et de l'Éthique de la France, structure locale requérante qui a comme



Camille Mialot avait un message à faire passer...

Nous avons donc interrogé Olivier Marchant, présent lors de la conférence de presse du lundi matin, président de l'association Aux Carmes citoyens, structure qui, depuis les prémices du projet, s'était portée aux avant-postes. Il fut de ceux qui avaient sollicité Camille Mialot pour prendre ce dossier - « L'invitation de Camille Mialot nous suspecter qu'il n'y a pas d'accord. Mais c'est une supercherie totale ». Supercherie ? Nous avons donc repris contact avec l'avocat pour tenter d'en savoir plus, même s'il nous rappelait qu'il n'anticipait pas sur le contenu de son intervention programmée le vendredi 15 janvier. Néanmoins, il déclarait, pour mieux faire toucher du doigt, son engagement sur ce dossier : « J'ai mis les mots dans le cambouis, j'ai mis des dizaines de milliers d'euros. Ce combat que j'ai mené seul, je ne comprends pas qu'il soit récupéré ».

« Il s'est engagé sur ses fonds propres parce qu'il trouvait un intérêt politique à agir ou une réelle conviction sur ce dossier », expliquait Olivier Marchant.

« Après, objectivement, le dossier lui a rapporté beaucoup de subsides par les requérants de la rue des Carmes pour traiter les expropriations et

Édito

POURQUOI TANT DE BRUIT ?

Evénement dans les grandes lignes la tentative de manipulation des médias - et par extension des habitants d'Orléans - de Camille Mialot, avocat de deux requérants des Carmes contre le projet d'alignement, était-ce nécessaire ? Nous avons bien conscience que l'objectif de cet avocat n'est à Orléans et visiblement en quête de reconnaissance à destination d'une stratégie politique et personnelle est atteint dès lors que son nom apparaît dans nos colonnes.

Mais néanmoins, en conscience, il nous est apparu intéressant de décrire cette « manipulation » affirmée et de faire dialoguer des mots portés par Camille Mialot. L'histoire prochaine fera ensuite le tri entre manipulation vénielle, erreur de jeunesse ou honnêteté maladroite. A nos lecteurs de juger et de s'en souvenir le moment venu.